

Paris, le jeudi 16 novembre 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ressources des personnes en situation de handicap : L'Assemblée nationale vote un budget injuste !



Les associations représentatives de personnes en situation de handicap et de personnes atteintes de maladie (AFM-Téléthon, Aides, AFSEP, APF, CFPSAA, Emmaüs, FFCM, FFAIMC, Fnath, France Alzheimer, GIHP, LDH, Santé Mentale France, Una, Unafam, Unapei et Uniopss), signataires de la pétition « [AAH, pensions d'invalidité : Non au recul des droits et à l'aggravation de la précarité !](#) », dénoncent le vote du budget 2018 et des mesures relatives à l'AAH et aux pensions d'invalidité, par l'Assemblée nationale, qui ont pour effet une stagnation voire un recul du pouvoir d'achat pour des milliers de personnes, et notamment :

- Les allocataires de l'AAH vivant en couple > **peu ou pas de gain en pouvoir d'achat**
- Les bénéficiaires du complément de ressources > **perte très significative de pouvoir d'achat !**
- Les salariés titulaires d'une pension d'invalidité > à revenu égal, **perte substantielle de pouvoir d'achat !**

Le gouvernement et la majorité des députés de l'Assemblée nationale sont restés sourds **aux interpellations des associations et au mécontentement des signataires de la pétition !**

En effet, si une partie non négligeable des bénéficiaires de l'AAH vont bénéficier de la revalorisation de l'allocation, **de nombreuses personnes en restent exclues**. Cette injustice n'est pas acceptable !

Injuste également la décision de supprimer le bénéfice de la prime d'activité pour les **salariés titulaires d'une pension d'invalidité**. Cette mesure crée une discrimination inacceptable par rapport aux autres personnes dans l'emploi qui, à revenu égal, bénéficieront bien de cette prime.

Cependant, les associations saluent la prise de position du Sénat le 14 novembre lors de l'examen du projet de loi de finances 2018, en commission des finances, prenant en compte les inquiétudes des associations. Ainsi le Sénat a notamment adopté un amendement qui revient sur l'exclusion des salariés titulaires d'une pension d'invalidité, de la prime d'activité. Le débat n'est donc pas clôt.

Et aujourd'hui, la mobilisation doit donc se renforcer pour dire **non aux reculs des droits et non à l'aggravation de la précarité !**

Organisations signataires de [la pétition](#) :

AFM-Téléthon
AIDES
AFSEP
APF

CFPSAA
Emmaüs
FFCM
FFAIMC
FNATH
France Alzheimer
GIHP
LDH
Santé Mentale France
Una
Unafam
Unapei
UNIOPSS

CONTACTS PRESSE :

APF : Evelyne Weymann : 01 40 78 56 59 - 06 89 74 97 37
FFAIMC : Jacky Vagnoni : 06 75 37 67 91
Fnath : Arnaud de Broca : 06 20 51 04 83
Santé Mentale France : Jacques Marescaux : 01 45 96 06 36
Unapei : Anne-Charlotte Chéron - 01 44 85 50 83 - 06 37 36 21 48